

Le Plan Boursier ESSEC 2020/2021

« Le Prêt Egalité des Chances »



BNP Paribas, dans le cadre de l'Egalité des Chances propose une enveloppe de 120 000 euros à l'ESSEC.

Les étudiants boursiers en Pré-Master bénéficieront d'un Crédit Etudiant à 0%

L'ESSEC soumettra à l'agence de CERGY Préfecture les dossiers boursiers à accompagner.

Chaque dossier soumis devra être doté :

- ✓ **Des Coordonnées complètes de l'Etudiant**
- ✓ **Du montant à Financer**
- ✓ **Du document d'Octroi de Bourse**
- ✓ **De la référence souhaitée (s'il y a lieu) sur le virement en faveur de l'ESSEC.**

Chaque dossier de Crédit étudiant bénéficiera des caractéristiques suivantes :

- Sans caution & Durée maximum de 144 mois (différé compris correspondant à la durée des études).

Pour un bon usage des fonds, dès que le Crédit sera mis à disposition, nous nous engageons à payer directement l'ESSEC.

A chaque bilan annuel, nous évoquerons la reconduction et les modalités de ce « Prêt Egalité des Chances ».

Les équipes de Cergy Préfecture et du Pôle étudiants Ile de France sont ravies de pouvoir s'engager pleinement à vos côtés pour faire valoir l'Egalité des Chances.

“L'Egalité des chances, c'est la chance de prouver l'inégalité des talents”

